

Publié le 28/06/2024



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P253_2024

Date : 26/06/2024

OBJET : Avenant n°1 au lot n°2 « travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP » dans le cadre des travaux d'aménagement - Extension ZA des Fourches

Exposé

Un marché public a été conclu avec le groupement MASTELLOTTO/INEO le 27 juillet 2023 pour le lot n°2 « travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP » dans le cadre des travaux d'aménagement - Extension de la ZA des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin, pour un montant de 448 376,75 € HT.

Les prestations supplémentaires demandées par la maîtrise d'ouvrage sont les suivantes :

- Fourniture et pose de tés, coudes et tuyaux Ø 315 pour chutes accompagnés (Mastellotto) pour un montant de 2 450,00 € HT,
- Fourniture et pose d'un ouvrage de régulation au niveau du bassin (Mastellotto) pour un montant de 7 426,00 € HT,
- Fourniture et pose d'une protection autour du poteau incendie (INEO) pour un montant de 375,00 € HT,
- Dépose de candélabres supplémentaires, suppression de candélabres solaires, fourniture et pose de nouveaux candélabres (INEO) pour un montant de 18 783,10 € HT,
- Réseau EP sur les parkings A, B et C (Mastellotto) pour un montant de 17 180,99 € HT,
- Travaux à la main - plus valus en terrain rocheux (Mastellotto) pour un montant de 10 202,49 € HT,
- Pré-équipement de bornes IRVE - Parking C (INEO) pour un montant de 3 597,25 € HT,
- Fourniture et pose de fourreaux pour un futur pré-équipement de bornes pour université sur le parking B (INEO) pour un montant de 7 227,04 € HT.

Ces prestations nécessitent la rédaction d'un avenant d'un montant total de 67 241,87 € HT qui se justifie en vertu de l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique portant sur les modifications de faibles montants.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2024_060 du 4 avril 2024 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°7,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2194-8,

Considérant le marché de travaux - lot n°2 « travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP » dans le cadre des travaux d'aménagement - Extension de la ZA des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin notifié le 27 juillet 2023 au groupement MASTELLOTTO/INEO,

Décide

- **De signer** l'avenant n°1 au lot n°2 « travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP » dans le cadre des travaux d'aménagement - Extension de la ZA des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin avec le groupement MASTELLOTTO/INEO - 31 ZI de l'avenir - 14650 CARPIQUET pour un montant de 67 241,87 € HT, soit 80 690,24 € TTC, ce qui porte le montant du marché public de travaux à 515 618,62 € HT soit 618 742,34 € TTC (augmentation de 14,997 %),
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget 11 - LdC 9777,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE